

# Le Mensuel

DÉCEMBRE 2021  
MOTS DE LA DIRECTION

## NOËL :

Cette année, plusieurs activités sont organisées par le comité de la fête de Noël notamment durant les 3 derniers jours de décembre.

Vous aurez plus d'informations ci-dessous.



## VACCINATION DU 6 DÉCEMBRE

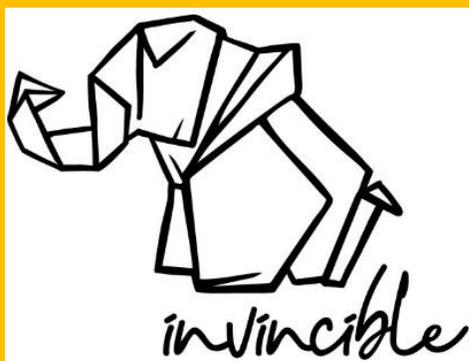
Lundi prochain, les élèves, dont les parents auront complété l'inscription sur clic Santé, seront vaccinés à l'école.



## JOURNÉE PYJAMA, 10 DÉCEMBRE :

En cette période des fêtes, l'équipe de l'école Sacré-Cœur et son conseil d'établissement désirent faire un geste de solidarité pour une famille de l'école dont un des enfants combat un cancer, dont le seul traitement possible est offert aux États-Unis. Nous souhaitons venir en aide à cette famille en nous inspirant de l'initiative d'Opération Enfant Soleil avec la campagne « Porte ton pyj », en solidarité avec les enfants malades. Le vendredi 10 décembre, votre enfant est invité à venir à l'école en pyjama et à apporter, sur une base volontaire, 2 \$. Les sous amassés seront remis directement à la famille. Vous pouvez aussi soutenir cette famille en vous abonnant à son blogue « Avec Pas de Filtre ». Vous trouverez l'information directement sur la page Facebook de notre école.

Toute l'équipe de l'école vous remercie d'avance pour votre généreuse contribution,



## CIRCULATION DANS L'ÉCOLE LE SOIR AU SERVICE DE GARDE:

Nous comptons sur la collaboration des parents afin de ne pas circuler dans l'école sauf pour venir chercher votre enfant au local où il se trouve. Nous constatons que plusieurs parents montent sans autorisation. Advenant le cas où votre enfant oublie un effet, il doit avoir la permission de son éducatrice pour retourner sur l'étage des classes. Merci de respecter cette consigne.



## RETARDS MATINAUX

Plusieurs élèves arrivent en retard le matin. Cela nuit grandement aux routines du matin des enseignants. SVP, soyez vigilants. La cloche sonne à 7h55. Merci de votre collaboration.

## TÉLÉPHONE CELLULAIRE :

Bien que le règlement de l'école l'interdise, nous constatons que plusieurs élèves se présentent à l'école avec un cellulaire. Merci de nous aider à faire respecter ce règlement (agenda p. 9).



## MALADIES À DÉCLARATION OBLIGATOIRE OUTRE LA COVID-19

Les maladies infectieuses en milieu scolaire sont fréquentes et peuvent avoir des conséquences pour la santé. Certaines maladies infectieuses sont contagieuses, c'est-à-dire qu'elles peuvent se transmettre d'une personne à une autre.

- ◆ Conjonctivite
- ◆ Coqueluche
- ◆ Érythème infectieux (5<sup>e</sup> maladie)
- ◆ Gale
- ◆ Gastro-entérite
- ◆ Hépatite A
- ◆ Impétigo
- ◆ Oreillons
- ◆ Oxyurose
- ◆ Pédiculose (poux)
- ◆ Rougeole
- ◆ Rubéole
- ◆ Scarlatine ou pharyngite à streptocoque du groupe A
- ◆ Teigne de la tête ou du corps.
- ◆ Varicelle (picote)



## VÊTEMENTS CHAUDS

L'hiver est à nos portes! Vos enfants doivent être vêtus chaudement lorsqu'ils se présentent à l'école étant donné qu'ils doivent prendre l'air lors des récréations et à la période du dîner.

**En tout temps, les élèves doivent avoir des bottes pour l'extérieur et des souliers pour l'intérieur, et ce, afin de nous aider à garder notre école propre. Une petite pluie ne nous empêchera pas de sortir jouer dehors.**



## HOCKEY

La saison du hockey reprendra dès le 1er décembre dans la cour d'école lors des récréations.

Les enfants peuvent apporter leur bâton selon les conditions suivantes :

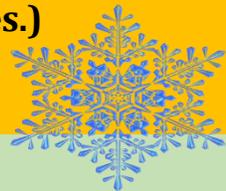
- La palette doit être en plastique.
- Le bâton doit être identifié au nom de l'enfant.

**De plus, le port des lunettes de sécurité est obligatoire.**

**Vous devez fournir une paire à votre enfant. (Les lunettes de soleil sont acceptées.)**

Pour les gardiens de but, le port du casque avec grille est obligatoire.

Bonne saison de hockey à tous!



## EN CAS DE TEMPÊTE

La décision de fermer ou non les écoles est prise à partir des informations reçues des différents milieux notamment auprès des corps policiers ou des services de la voirie provinciale quant à l'état des routes. En principe, cette décision est prise avant 6 heures pour l'ensemble des écoles et des centres du Centre de services scolaire.

Lorsque ce dernier décide de fermer ses écoles en raison de l'impossibilité de transporter les élèves, un avis est alors diffusé par les médias et affiché sur la page d'accueil du site Internet du CSS des Hautes-Rivières: [www.csdhr.qc.ca](http://www.csdhr.qc.ca) et sur notre page Facebook.

**Il va de soi que la fermeture de l'école entraîne la fermeture du service de garde de l'école.** S'il y a une tempête lors de journées pédagogiques, cette même procédure s'applique pour la fermeture des services de garde.

Il est à noter que si les écoles demeurent ouvertes lors d'intempéries, aucun avis ne sera alors diffusé. Malgré la décision de maintenir les écoles ouvertes, un parent peut juger préférable de garder son enfant à la maison pour des raisons de sécurité.

## DÉFI-GOUPILLES:

Pour l'instant, nous avons pesé 342 livres (155 Kg) de goupilles !!!

Le défi va durer jusqu'à la fin de l'année.

Le temps des Fêtes sera sûrement une belle occasion de faire une bonne récolte !!

Nous vous invitons à participer à l'effort collectif pour aider **MIRA**.

**Le comité vert**



## LA COUR D'ÉCOLE N'EST PAS UN PARC À CHIENS.

Nous constatons que plusieurs résidents viennent faire courir leurs chiens dans la cour notamment sur la nouvelle surface synthétique. Nous voulons garder notre cour propre aux élèves et notre terrain synthétique le plus longtemps possible. Nous vous demandons, si vous venez avec votre chien, de ne pas utiliser la cour d'école à cette fin. Des affiches seront bientôt installées.



Avec l'arrivée de l'hiver, il est important que votre enfant ait ses espadrilles pour le service de garde. Par mesure de sécurité, il est obligatoire d'être chaussé en tout temps dans l'école. ***Pour garder notre école propre, il faut éviter de garder les bottes dans les locaux.***

Pour tout questionnement vous pouvez me rejoindre au  
**(450) 346-9808 poste 2199**  
[Annie.gregoire@csdhr.qc.ca](mailto:Annie.gregoire@csdhr.qc.ca)

Toute l'équipe du Service de garde vous souhaite de passer un merveilleux congé des Fêtes en famille!

Annie Grégoire

**Rose-Marie Joanis**  
**Directrice**



Vous trouverez à la page suivant le calendrier des activités!

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1	2	3  Journée pédagogique	4
			I	II		
5	6  Vaccination des élèves de 5 à 11 ans	7	8	9	10  Journée pyjama à 2\$ pour amasser des sous pour une famille de notre école!	11
	III	IV	V	VI	I	
12	13	14	15	16	17	18
	II	III	IV	V	VI	
19	20  Journée rouge et vert	21  Spectacle de Noël pour nos élèves	22  Déjeuner cadeau en pyjama de Noël dans les classes	23  CONGÉ	24  CONGÉ	25  Joyeux Noël
		IV				
276	27  CONGÉ	28  CONGÉ	29  CONGÉ	30  CONGÉ	31  	